



Commission Départementale du Football Féminin

PROCES VERBAL du jeudi 19 octobre 2023

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

DEMANDE DE RAPPORTS :

Plateau amical U11F

Plateau du 14/10/2023 à Vaires-sur-Marne en présence des clubs de Vaires, Torcy, Combs-La-Ville, Mitry Compans Goelly et Espoir Féminin

Lecture du mail de Mr MENDY Nelson, éducateur du club de Combs-La-Ville, en date du 15/10/24, mentionnant des problématiques d'accueil et d'organisation du plateau

La Commission demande des rapports pour, le mardi 24/10/23, sur les conditions d'accueil et sur l'organisation générale du plateau à :

- L' éducateur de US VAIRES
- L'éducateur de US TORCY PVM
- L'éducateur de MITRY COMPANS GOELLY
- L'éducateur d'ESPOIR FEMININ

Par ailleurs, la Commission réclame pour la première fois la feuille de plateau non reçue